

Question écrite de M. Alain Gallet, du 13 mars 2002: «A Villereuse, la villa Schaeck bien malheureuse».

L'aménagement du triangle de Villereuse a longtemps été un serpent de mer de la spéculation immobilière et de la volonté des milieux économiques de densifier à outrance toute parcelle restée inoccupée, et parfois achetée à des prix «sabordables».

M. Lavizzari, qui passe aujourd'hui quelques jours à réfléchir à l'ombre, en sait quelque chose, la Banque cantonale de Genève aussi!

On a sans doute échappé au pire. Un accord de compromis est intervenu. Un immeuble s'est donc élevé, c'est un euphémisme. Et la villa Schaeck, qui selon les termes de cet accord devait être maintenue, est toujours là. Mais dans quel état!

Elle suinte de partout, dans un linceul de planches pourries. On dirait un cadavre qui n'attend plus que la chambre froide pour identification.

Or, selon les termes du compromis, elle devait être rénovée. Cela faisait partie du marché (de dupes?).

Voici donc ma question:

Que disent la famille, les proches? Si le chef du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement semble ne plus vouloir exiger sa réhabilitation (comme le dit la rumeur), qu'en pense la Ville? A-t-elle son mot à dire?

Cette villa est-elle classée? A qui appartient sa dépouille? Peut-on envisager une résurrection? Une expropriation, pour y mettre du logement ou un équipement social: une crèche, un établissement médico-social?

En deux mots: à qui profite le crime?